

procès-verbal approuvé le 12 décembre 2024



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE  
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

## CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ PROCES-VERBAL Séance du 14 novembre 2024

| PRESENTS                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Membres du Conseil</b> | Sandrine AMSTUTZ, Daphné BAVELIER, Martin DEBANNE, Dirk KERZEL, Fleur LEJEUNE, Semen MANKIN, Gaëlle MOLINARI, Darius NADJAFI, Neele HEISER, Natalia PAGLIUCA, Manuel PERRENOUD, Eva POOL, Ana Claudia PROENCA ABREU, Fanny PYTHOUD, Solane SECRETAN, Kishen SENZIANI, Maude SCHNEIDER |
| <b>Ex officio</b>         | Lucie MOTTIER LOPEZ – doyenne, Pascale PASCHE-PROVINI – conseillère académique                                                                                                                                                                                                        |
| EXCUSES                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Membres du Conseil</b> | Maïtena ARMAGNAGUE, Kerstin BRINKMANN, Olivier DESRICHARD, Marco HESSELS, Clara KULICH                                                                                                                                                                                                |
| <b>Ex officio</b>         | Maëlle LE POTTIER – administratrice, Aline MEYER – conseillère académique                                                                                                                                                                                                             |
| INVITES                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                           | Evie VERGAUWE                                                                                                                                                                                                                                                                         |

### Ordre du jour

1. Approbation du PV du 17 octobre 2024 [\*].
2. Communications de la Doyenne.
3. Communications de l'Administratrice.
4. Désignation des candidat-e-s à la présidence et à la vice-présidence de la Section de Psychologie 2025-2027 : Martin Debbané (président) et Evie Vergauwe (vice-présidente).
5. Proposition d'ouverture de l'unité "Centre prévention écrans" au sein du Pôle Cité [\*].
6. Modifications des commissions égalité et équipement.  
Pour le corps étudiant :
  - Commission égalité : Zoé Schaerer remplace Sofia Ferreira Gomes.
  - Commission équipement : Semyon Mankin remplace Karen Attanasi.
7. Motion à propos de la promulgation de la loi 12429 « Pour un choix libre et flexible de l'âge de la retraite » et de la modification de la loi sur l'Université : suite des échanges entamés lors du précédent CP et prise de décision (modification éventuelle et diffusion). La motion et une proposition de modifications sont disponibles [ici](#).
8. Divers.

Gaëlle Molinari ouvre la séance. Le point 3, communication de l'Administratrice, ne sera pas traité pour cette séance.

## 1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13.10.2024

Le procès-verbal du 17.10.2024 est approuvé à l'unanimité.

## 2. COMMUNICATIONS DE LA DOYENNE

- La procédure appliquée par la CPA pour la demande de retraite au-delà de 65 ans

La Doyenne présente les grandes lignes qui ont été appliquées par la CPA pour l'évaluation des demandes de retraite au-delà de 65 ans. Elle explique les différentes sources d'information qui ont permis d'évaluer chaque critère (4) défini par la directive du memento, en plus des documents devant être produits par les personnes : <https://memento.unige.ch/doc/0300>

Elle explique que les échanges au sein de la CPA ont été nourris, débouchant sur des considérations très intéressantes notamment à propos de la relève. Il a été souhaité, d'une façon générale, qu'une définition plus précise soit apportée par le Rectorat à propos de la relève, y compris vis-à-vis du CCER.

Discussion des membres du Conseil Participatif sur la relève, les différences entre les sections et débat sur comment réactiver et solliciter les commissions relèves.

Pour l'instant 5 personnes ont fait la demande d'un départ à la retraite 2 ans plus tard :

3 Professeurs

2 CCER

Ces demandes sont anonymes.

- Directive Plagiat et recommandations usage IA facultaires

La Doyenne annonce que la directive sur le memento à propos du plagiat et de la fraude sera prochainement mise à jour par le Rectorat notamment pour mieux prendre en compte de l'auto-plagiat, le ghostwriting et l'intelligence artificielle générative (IAG).

A la suite de la prise de position de l'Unige à propos de l'utilisation de l'IAG,

(<http://www.unige.ch/universite/politique-generale/prise-de-position-sur-lintelligence-artificielle/>),

les facultés ont été appelées à "décider des modalités de l'intégration de l'IA dans leurs activités d'enseignement et d'élaborer les conditions d'utilisation spécifiques des outils d'IA génératives pour les activités de recherche, d'enseignement et d'apprentissage. Notamment, il est de leur responsabilité d'édicter des consignes claires concernant les activités pédagogiques et les évaluations de compétences et d'adapter les dernières, si nécessaire". Un groupe de travail a été mandaté par le décanat pour élaborer les recommandations de la FPSE qui ont fait l'objet de différentes présentations et consultations au sein des sections. Ces recommandations figurent désormais sur le site de la FPSE :

<https://www.unige.ch/fapse/actualites/une/utilisation-ia/>

Elles seront régulièrement mises à jour.

Une enquête interne est en cours de conception pour précisément mieux connaître les pratiques des enseignant-es et leurs besoins.

Le règlement d'études a déjà été modifié et sera mis à jours selon les changements et besoins.

Discussion des membres du Conseil Participatif autour de cette question :

- Questionnements des étudiants sur comment l'IA peut accompagner les pratiques étudiantes.
- Les étudiants indiquent s'en servir pour de l'aide à la correction de texte, de l'aide pour la formulation ou la traduction.
- Il est clairement visible que les textes générés par l'IA ne viennent pas de l'humain. Il peut être un outil d'aide précieux pour de l'aide mais pas un outil qui travaille à la place des personnes.
- Il peut être envisageable qu'un enseignant puisse donner comme consigne qu'il ne veut pas que ses étudiants utilisent l'IA.
- L'impact de l'IA est considérable sur l'avenir.

- Site Internet des groupes de recherche

La Doyenne informe qu'il est demandé que les sites Internet des équipes de recherche de la FPSE aient leur page d'accueil associée à l'Unige (URL), avec la possibilité ensuite de faire des liens à d'autres logiciels de création de sites Web si souhaité.

### **3. COMMUNICATIONS DE L'ADMINISTRATRICE**

Point non traité pour ce Conseil Participatif

### **4. PRÉAVIS SUR LA DÉSIGNATION DES CANDIDAT-E-S À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA SECTION DE PSYCHOLOGIE 2025-2027 : MARTIN DEBBANÉ (PRÉSIDENT) ET EVIE VERGAUWE (VICE-PRÉSIDENTE)**

Martin Debbané, PO, se propose pour reprendre la présidence de la section de psychologie dès juillet 2025  
Evie Vergauwe, PAS, se propose pour reprendre la vice-présidence de la section de psychologie dès juillet 2025

Propositions de travail pour leur mandant, 5 domaines potentiels à investir :

#### **1. Formation prégraduée**

- Favoriser la réflexion sur les programmes Master
  - ⇒ Répartition des étudiants dans les différentes orientations
  - ⇒ Comment améliorer l'offre actuelle en master
  - ⇒ Les programmes ouverts et fermés
- Continuer le travail fait dans les Présidences précédentes autour de la problématique de l'équilibre entre le nombre d'étudiant-es et le nombre d'enseignant-es (surcharge)

#### **2. Problématique de la répartition des étudiant-es entre les formations**

- Valorisation des différents métiers en devenir
- Continuer à informer sur les parcours existants et aider à l'orientation des étudiants en psychologie

#### **3. Science ouverte et reproductible**

- Travailler pour que la science ouverte et reproductible soit mieux promue et reconnue à tous les niveaux

#### **4. Dispositif COB 5**

## CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

- Pouvoir soutenir les collègues dans leurs demandes et les aider à régler au-delà de la COB pour trouver les ressources ailleurs et contribuer à l'équilibre du ratio étudiants/enseignants.
- Initier un groupe de travail ou un forum d'échange autour du développement d'une vision commune pour le futur de la section.

### 5. Problématiques RH/Cahiers des charges

- Initier une réflexion sur le temps dédié à la recherche
- Axes de professionnalisation et d'ouverture à la Cité, visibilité sur le terrain → formations post-graduées et continues très demandées et peu reconnues dans le cahier des charges

### Discussion des membres du Conseil Participatif

- Inquiétudes vis-à-vis du corps intermédiaire qui travaillent sur des postes précaires, parfois 5% de taux d'activité → plus de postes fixe ?
  - ⇒ questions à voir lorsqu'ils seront en mandat de Présidence

### **Les Etudiants posent plusieurs questions :**

- Développement de la vision commune, avec représentant étudiant ou pas ?
  - ⇒ Oui et avec le corps intermédiaire aussi.
- Axes de professionnalisation, plutôt Bachelor ou Master
  - ⇒ Actuellement présenté au bachelor par le biais du fil rouge, par ailleurs très utile. Pas assez de clarté sur l'existant et le possible relatif aux différents métiers. Il faudrait travailler avec les associations.
  - ⇒ Beaucoup de développement au Pôle Cité
  - ⇒ La diffusion des informations sur les opportunités devraient être plus accessibles dès le bachelor puis au master pour que les étudiants réalisent où ils sont et ce qui est disponible sur le terrain.
- Problèmes de taux d'encadrement vis-à-vis de la décroissance des effectifs des étudiants et de la croissance des postes professoraux
  - ⇒ Plutôt une forme de ciblage dans les différentes universités romande en neuropsychologie et en psychothérapie avec la FSP, il y a une récolte d'information sur le nombre de postes, le turnover annuel et les besoins
  - ⇒ Des statistiques beaucoup plus précises sur le nombre de médecins en formation vont arriver
  - ⇒ Il n'y a pas du tout d'intention de réduire le nombre d'étudiants, mais il apparaît que les places sur le terrain ne sont pas aussi nombreuses que les places de formation. C'est pour ça qu'il serait bien que les étudiants puissent avoir une meilleure visibilité des débouchés et orientations.

Vote à bulletins secrets des membres du Conseil Participatif, présents et en zoom

14 oui

2 non

1 abstention

Le préavis du Conseil participatif est positif concernant les deux candidats à la Présidence et Vice-Présidence de la section de psychologie pour le mandat 2025-2027

### **5. PROPOSITION D'OUVERTURE DE L'UNITÉ \*CENTRE PRÉVENTION ÉCRANS" AU SEIN DU PÔLE CITÉ : NATHALIE MULLER MIRZA REMPLACE CHARLES HEIMBERG**

Un travail en partenariat avec la Fondation Innocence autour de l'utilisation des écrans et des outils numériques chez les jeunes enfants.

La proposition d'ouverture de cette unité est en lien avec un travail de recherche mené par une doctorante qui soutiendra bientôt ce projet.

Tâches proposées et informations liées au projet :

- Centre pour les parents d'enfants âgés de 0 à 12 ans
- Informations scientifiques certifiées
- Diffusion d'informations sur l'impact des écrans et conseils pour les parents
- Des ateliers seront proposés en fonction des problématiques (3 ateliers) et une psychologue sera à disposition (engagement d'une psychologue à 80%)
- C'est un projet pilote sur 2 ans. Un point de situation sera fait à cette issue pour savoir si il sera rendu pérenne
- Lancement du projet au printemps 2025

La proposition d'ouverture de l'unité « Centre Prévention écrans » au sein du Pôle Cité est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil Participatif.

### **6. MODIFICATIONS DES COMMISSIONS ÉGALITÉ ET ÉQUIPEMENT. POUR LE CORPS ÉTUDIANT : -**

Commission égalité : Zoé Schaerer remplace Sofia Ferreira Gomes

Commission équipement : Semen Mankin remplace Karen Attanasi.

Modifications acceptées à l'unanimité par les membres du Conseil Participatif

### **7. MOTION À PROPOS DE LA PROMULGATION DE LA LOI 12429 « POUR UN CHOIX LIBRE ET FLEXIBLE DE L'ÂGE DE LA RETRAITE » ET DE LA MODIFICATION DE LA LOI SUR L'UNIVERSITÉ : SUITE DES ÉCHANGES ENTAMÉS LORS DU PRÉCÉDENT CP ET PRISE DE DÉCISION (MODIFICATION ÉVENTUELLE ET DIFFUSION). LA MOTION ET UNE PROPOSITION DE MODIFICATIONS SONT DISPONIBLES**

Suite des échanges des membres du Conseil Participatif débutés au précédent CP et prise de décision. Plusieurs points :

- La Motion a déjà été diffusée sur le site de l'ACERSE.
- Décision que cette Motion ne peut pas être modifiée, elle est donc gardée telle qu'elle a été votée.
- Proposition d'ajouter des commentaires écrits donnant des éléments de contexte.
  - ⇒ Kerstin et Gaëlle feront une 1<sup>ère</sup> proposition qu'elles soumettront aux membres du Conseil Participatif pour compléter, modifier puis valider.
- Diffusion de la Motion par Unilist.

Vote du Conseil Participatif sur le fait de garder la Motion en l'état

Accepté à l'unanimité

Vote du Conseil Participatif sur la diffusion de la Motion (après avoir rédigé en collectif les éléments d'informations)

Accepté à l'unanimité

### 8. **DIVERS**

Proposition complémentaire du point 7 - Motion :

- Kerstin et Gaëlle proposent d'inviter des personnes qui sont dans la CPA pour partager leur expérience et leur point de vue sur le processus en cours.
- Proposition de mettre à l'ordre du jour de la 1<sup>ère</sup> séance de 2025 :
  - ⇒ Retour sur rapport de planification et planification académique 2026-2030
  - Voir si la Doyenne pourrait faire un exposé général sur les travaux de la CPA et le calendrier

Proposition de mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du 12 décembre 2024

- Gaëlle et Kerstin vont consulter les autres Conseils Participatifs des autres facultés pour savoir ils ont eu un retour de leur CPA sur la Motion → retour sur ces échanges
- Sous-commission de la recherche dans les école / CUREG
  - ⇒ pour la sous-commission dans les école : proposition d'inviter la Doyenne

Apéritif de Noël à la suite du prochaine Conseil Participatif

⇒ Sandrine Amstutz se propose pour l'organisation

GE/ 11.2024/ Fanny Pythoud